

<http://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article45>



un cursus de formation en 3 ans

- LYCEE - Enseignements (Pédagogie) - Education Physique et Sportive - Objectifs -

Date de mise en ligne : dimanche 2 septembre 2012

Copyright © Lycée Collège International - Ferney Voltaire - Tous droits

réservés

L'enseignement de l'EPS doit permettre au lycéen de se doter d'une formation complète et équilibrée. Le cursus en trois ans doit l'amener à construire progressivement des acquisitions dans les cinq compétences propres et les trois compétences méthodologiques et sociales

a. Classe de seconde

En classe de seconde, les élèves sont confrontés à un nouveau contexte d'enseignement et à de nouvelles formes de travail scolaire. Le programme national de la classe de seconde fixe comme niveau exigible le niveau 3 du référentiel national. Concernant les compétences méthodologiques et sociales, l'accent sera mis sur l'adoption d'habitude de travail, l'appropriation de règles de vie collective.

Liste des APS proposées en 2de :4 cycles de 8 semaines
Volley, course de durée, acrogym, escalade

cf : référentiels 2de

b. Classe de première

La classe de première constitue une étape essentielle du parcours de formation équilibrée du lycéen, elle doit compléter l'offre de la classe de seconde. Elle permet également, pour certaines d'entre elles, d'atteindre le niveau 4 de compétence attendue. Concernant les compétences méthodologiques et sociales, l'accent sera mis sur la construction de l'autonomie d'apprentissage

Les APS proposées en classe de 1ère :4 cycles d'activités

" dont obligatoirement 1 cycle de musculation +

" 1 CP4 : rugby, volley, badminton, tennis de table

" 2 APS parmi : escalade, volley, natation, sauvetage, athlétisme (course de ½ fond ou haies) tennis de table

L'élève devra anticiper son choix d'activité en fonction des APS susceptibles d'être retenues pour l'évaluation du baccalauréat

cf référentiels 1ère

c. Classe terminale

La classe terminale constitue la fin du parcours de formation du lycéen. Dans trois APSA représentatives de trois compétences propres différentes, le niveau 4 de compétence attendue est exigé. Concernant les compétences méthodologiques et sociales, l'accent sera mis sur la prise en charge de sa pratique physique et sur l'exercice de son autonomie.

Les groupements de 3 activités proposées aux élèves répondront à plusieurs exigences :

" L'élève devra obligatoirement avoir suivi l'enseignement en seconde ou en première, dans chacune des 3 APS choisies en terminale. Il ne pourra en aucun cas choisir une APS dont il n'aura pas suivi l'enseignement au lycée.

" Il choisira une activité de la compétence CP4